Participez au webinaire sur le diabète de type 2 et l'hérédité

Mardi 3 juin 2025, à 18 heures, la Fédération organise un webinaire sur le thème du diabète de type 2 et de l'hérédité, dans le cadre de la Semaine Nationale de Prévention du diabète de type 2, en collaboration avec le Centre National de Médecine de Précision des Diabètes (PreciDIAB).

Des intervenants experts pour animer le webinaire

La Fédération organise avec PreciDIAB un webinaire sur le thème du diabète de type 2 et de l'hérédité, en direct sur Facebook, Youtube et LinkedIn. Lors de cette session, le professeur Philippe Froguel, responsable scientifique et technique du centre national PreciDIAB et endocrinologue au CHU de Lille et Claude Chaumeil, président de l'Association des Diabétiques d'Île-de-France, atteint d'un diabète de type 2, répondront à vos interrogations. Ce webinaire permettra de rappeler les causes multifactorielles du diabète de type 2, et la part d'hérédité pouvant favoriser son apparition, tout en rappelant que la prédisposition n'est pas une fatalité !

Quelques exemples de questions auxquelles les intervenants tenteront de répondre :

- Si mes parents, mon frère ou ma sœur sont atteints d'un diabète de type 2, vais-je forcément en développer un ?
- Comment savoir si je suis à risque ?
- Quel comportement adopter pour limiter mes risques ?
- Comment la Fédération peut-elle m'accompagner si j'ai un risque de développer un diabète ou si je vis déjà avec la maladie ?

Ne manquez pas ce rendez-vous le 3 juin dès 18 heures, diffusé sur la chaîne Youtube et la page Facebook et LinkedIn de la Fédération, pour vous informer sur vos risques, et les moyens d'agir à temps ! Le webinaire sera également disponible en replay sur nos réseaux sociaux si vous ne pouvez pas être présent.

En attendant le webinaire, évaluez votre risque de développer un diabète de type 2 avec le test FINDRISC

Nous vous invitons à évaluer votre risque de développer un diabète de type 2 en effectuant le test FINDRISC. Ce test de huit questions ne vous prendra pas plus de trois minutes ! Il vous donnera une première indication et vous orientera si besoin vers un professionnel de santé. Attention, ce test ne remplace pas un diagnostic établi par un médecin grâce à des examens médicaux.

Lors de la Semaine Nationale de Prévention du diabète de type 2, qui débutera le 1er juin, vous pourrez :

- Retrouver les actions organisées près de chez vous, en cliquant ici ;
- Partager le test FINDRISC avec vos proches, amis, collègues ;
- Nous suivre sur nos réseaux sociaux : Facebook et Instagram.